

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

# Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennaz, Crest-Volund, Esserts-Blay, Flumet, Frantenez, Gilip-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignan, Nauteluce Les Soisies
La Bâthie, La Gietlaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Natre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-tsère
Saint-Micolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-tsère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Darca

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

#### Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
AINT VITAL Serge		DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	

### Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	висне

## Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORO	N Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



#### Délibération n° 07

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarshes, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Biny, Flumet, Frontenes, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isère, Goland, Marcury, Mondailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-de-Millères, Pallud, Plantherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-isère, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Paul-su

Objet : Habitat – Opérations consécutives à la fusion entre les OPH d'Ugine et Val Savoie Habitat avec la SEM4V – Attribution d'une subvention à la SEM4V – Actualisation de l'annexe de la convention de boni – Autorisation à M. le Président pour signer l'avenant

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère est actionnaire à la Société d'économie mixte de construction et de rénovation des 4 Vallées (SEM4V).

Par délibérations successives des assemblées délibérantes des collectivités actionnaires et des Conseils d'administration des deux OPH, ainsi que par l'assemblée générale extraordinaire de la SEM4V du 21 avril 2020, la fusion entre les OPH d'Ugine et Val Savoie Habitat avec la SEM4V est intervenue à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Par délibération n° 5 du 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire approuvait le versement à la SEM4V d'une subvention de 36 382 635 € et autorisait M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de subvention à conclure avec la SEM4V.

Vu la convention signée le 15 décembre 2021,

L'article 9 de la convention prévoit une évaluation de la convention et la possibilité pour la SEM4V de solliciter en ce sens la Communauté d'Agglomération Arlysère pour une évaluation contradictoire de la réalisation de la programmation à laquelle le concours a été apporté.

Vu la délibération n° 8 du 29 juin 2023 validant la première actualisation de l'annexe 1 de la convention, Vu l'avenant n° 1 signé le 7 juillet 2023,

Il convient aujourd'hui d'actualiser, par avenant n° 2, l'annexe 1 de la convention par le tableau de répartition ci-joint.

**André VAIRETTO, Philippe MOLLIER, Christian RAUCAZ et François RIEU** se déportent du vote de la délibération et des débats préalables.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant n° 2 actualisant l'annexe 1 de la convention de subvention conclue avec la SEM4V en joignant le nouveau tableau de répartition ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant à l'annexe 1 de la convention de subvention conclue avec la SEM4V.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président